

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site		Numéro	T01223
Adresse du site	27, rue de la montagne de la Fage	Hauteur	R+4 (14,50 m/sol)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	23/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 2 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 200° < 1V/m - 290° < 2V/m 5G (3500): 200° < 1V/m - 290° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	17.35m pour les antennes à faisceau fixe 17.90m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 4 antennes fixées dans 2 fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	20 RUE LEBLANC	15,00 m	Non	73,00m	< 3
COLLEGE PUBLIC / ANDRE CITROEN	208 RUE SAINT CHARLES	12,00 m	Non	83,00m	< 1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

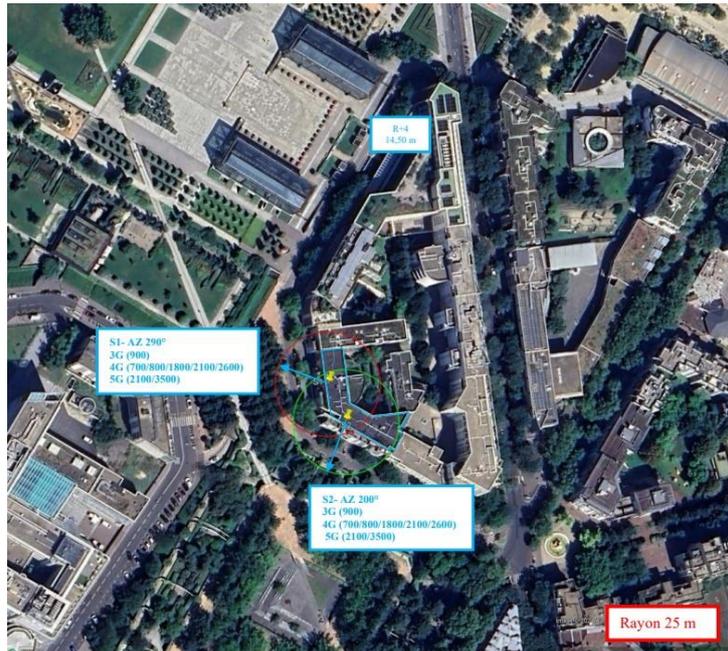
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	20 RUE LEBLANC	15,00 m	Non	73,00m	< 2
COLLEGE PUBLIC / ANDRE CITROEN	208 RUE SAINT CHARLES	12,00 m	Non	83,00m	< 1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



PAS DE VIS-À-VIS DANS UN RAYON DE 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 27 RUE DE LA MONTAGNE DE LA FAGE 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 290°	Azimet 200°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	13.5 m	4.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 27 RUE DE LA MONTAGNE DE LA FAGE 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 290°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	16.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 290° :



Azimut 200° :

